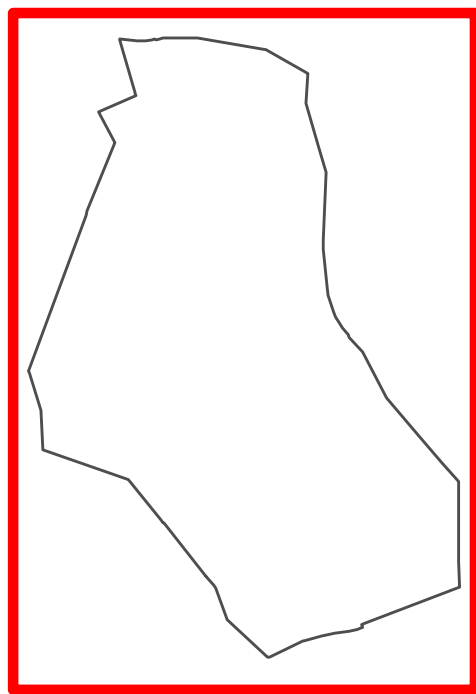


Planche de zonage

Commune de : CHENAY



Transmission en Sous-Préfecture en annexe de la délibération du 26 septembre 2019 approuvant l'élaboration du PLU de la commune de CHENAY.



Vu pour être annexé à la délibération du 26/09/2019.

Approuvant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme

Pour la Présidente,
Pierre GEORGIN

Vice-Président

Échelle : 1 cm = 50 mètres

A - ZONES ET SECTEURS

ZONAGE, SECTEURS

B - PRESCRIPTIONS (Pour celles appliquées au village, voir plan D2a et D2b)

Espaces Boisés Classés (L113-1 du CU)

à conserver

Changement de destination (L151-11 du CU)

Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination

Eléments de paysage à protéger pour des motifs d'ordre écologique (L151-19 du CU)

prescriptions complémentaires au plan D2b

Immeubles bâtis ou non bâtis et monuments

Voies de circulation à conserver - usage actuel (L151-19 du CU) :

agricole, forestier, piéton

agricole, piéton

piéton

urbain mixte

Eléments de paysage à protéger pour des motifs d'ordre écologique (L151-23 du CU)

Parcs : ensembles paysagers patrimoniaux

Jardins

Fossés

Haies

Eléments de continuité écologique (L151-23 du CU)

Zone humide

Conditions de desserte (L151-39 du CU)

Nouvel accès interdit

Emplacements réservés (L151-41 du CU)

Emplacements réservés

Numero	Libellés	Bénéficiaires	Superficie (m²)
1	Prolongement sentier piéton	Commune	64
2	Création parking et espace public	Commune	125
3	Création d'une voie et d'un parking	Commune	989

